



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de GALLERON (Ioana), « Établissement du texte », *Théâtre*, Tome I,
BOISSY (Louis de), p. 683-685

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09905-5.p.0683](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09905-5.p.0683)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

La France galante est une des pièces inédites de Boissy, figurant dans le recueil de Soleinne, déjà décrit (manuscrit « Français 9322 »), feuillets 17-70. Elle fait partie du cahier 1192, et semble avoir été recopiée par la même main que *Melpomène vengée*. Un argument et des extraits avec lesquels le texte a été confronté peuvent être également trouvés sous la cote GD-10919 de la bibliothèque de l’Arsenal :

LA FRANCE GALANTE / 1^{er} acte Paris, 2^e acte Montpellier, 3^e acte Strasbourg / Opéra comique / En trois actes et avec un compliment d’ouverture. / Par M. de Boissy, le 3^{ème} acte est de Pannard¹. / Représentée sur le théâtre de l’Opéra-comique / de la foire Saint-Laurent le 28 juin 1731.

Dans le manuscrit servant de base à l’édition, à part la page de titre commune, on a le sentiment de lire trois pièces différentes, traitées de façon distincte par le copiste. Seul le texte intitulé *Paris* est d’ailleurs sous-titré en tant qu’« acte ». Une feuille blanche le sépare de *Montpellier*, tout comme ce dernier est séparé de *Strasbourg* par un autre feuillet entièrement blanc, recto et verso : dans les deux cas, on a l’impression que la lecture est finie, et qu’un autre texte nous est proposé par la suite.

1 Est-ce bien le cas ? Le manuscrit de Soleinne donne Boissy comme unique auteur. Dans l’ouvrage qu’elle consacre à Pannard, Nathalie Rizzoni n’inscrit pas cet acte dans le catalogue raisonné des pièces. Elle attribue en revanche à Pannard un divertissement et un vaudeville du troisième acte... qui ne figurent pas dans le présent manuscrit ! Peut-être s’agit-il du divertissement du 2^e acte, Montpellier, chanté et dansé par des paysans et paysannes, et qui semble bien dans la veine de Pannard. De même, dans les *Mémoires sur le théâtre de la Foire*, *La France galante* est exclusivement attribuée à Boissy : « Le 28 juin, jour de l’ouverture de l’Opéra-Comique, fut marqué par la première représentation d’une pièce nouvelle en trois actes, intitulée *La France galante*, de la composition de M. de Boissy, auteur connu sur les deux théâtres français et italien, et qui cependant n’a pas dédaigné de mériter quelquefois les suffrages du public, sur celui de l’Opéra-Comique. » (*op. cit.*, p. 68-69).

C'est la raison pour laquelle la numérotation des vers a été recommencée pour chacune des parties de cette comédie pot-pourri, à la cohérence thématique relâchée.

L'écriture, due à un seul scripteur avec quelques rares exceptions signalées en note, est assez lisible, sauf en ce qui concerne les lettres finales, où il est parfois difficile de décider s'il s'agit d'un « s » marque du pluriel, ou bien d'une volute décorative. De même, le copiste oublie assez fréquemment la barre sur le « t », ce qui favorise la confusion avec les « l ». Le « t » est d'ailleurs écrit tout petit, de la même taille que les jambes des « m » et des « n », rendant parfois la lecture incertaine.

La présentation est assez aérée, mais le copiste n'hésite pas à séparer la didascalie signalant le début d'une nouvelle réplique, du corps de la réplique à proprement parler, et ne veille pas à terminer les couplets sur la même page. La mise en page des vers est cependant assez soignée : le copiste les transcrit avec un retrait plus ou moins important par rapport à la marge gauche, en fonction du nombre de pieds. De même, le repérage des airs est facilité par le soulignement de l'expression « sur l'air », qui fonctionne dès lors comme une marque didascalique.

On retrouve globalement les mêmes particularités graphiques et orthographiques que dans *Melpomène vengée*, conformes aux pratiques de l'époque ; le traitement des majuscules, accents, pluriels, numéraux et de la pagination est donc le même. Toutefois, par rapport à cette autre pièce, le copiste semble avoir travaillé plus rapidement, en faisant moins attention à certains détails. Ainsi, il n'utilise pas toujours des majuscules en début de phrase ou de vers, et souvent même pas pour les noms propres, surtout quand ceux-ci servent à indiquer qui prononce la réplique. De même, il a tendance à raccourcir la désignation des airs. Les fautes d'accord sont, elles aussi, plus nombreuses ; elles ont été toujours corrigées tacitement (ex. « quel est donc cette aventure » > « quelle est donc... »). Dans le même ordre d'idées, ont été dissimilées tacitement les graphies « quelle » et « qu'elle » (le copiste écrit « qu'elle » dans les deux cas, et on trouve même « qu'el »).

Comme dans la précédente pièce, la ponctuation s'avère très insuffisante et nécessitant les interventions les plus importantes. Presque systématiquement, le scripteur oublie de mettre des points en fin de phrase, et les signes d'exclamation ou interrogation sont à peu près absents. Toutefois, l'habitude de séparer des phrases par des virgules plutôt que

par des points n'a pas été complètement éliminée : le copiste suggère un rythme de la réplique, mais il revient aux acteurs de découper le propos par des pauses plus ou moins longues, en créant ainsi des effets de sens.

Le titre de certains airs a été complété pour en rendre l'identification plus facile ; le mot ne figurant pas dans le manuscrit est mis entre crochets : ex. « Quel plaisir de voir [Claudine] ».